



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E42680

VALABLE JUSQU'AU

02/07/2025

ÉDITÉ LE

17/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/10/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 03/01/2018

173 356

Raison sociale : DAO-THOLOZAN ENTREPRENEURS

97 BIS RUE DE COLOMBES

92400 COURBEVOIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC 379790579 NANTERRE B 379790579

Téléphone : 01 43 33 14 33

Fax : 01 43 33 96 70

Portable :

Site Internet :

E-mail : compta@dao-tholozan.fr

Responsabilité légale :

DAO JACQUES PRÉSIDENT / DAO ANTOINE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Siret : 379 790 579 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 210305800101

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 291833

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 291833

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	03/06/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	03/06/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	06/07/2021
5262 PROB	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	03/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/06/2025
o Fenêtres de toit	28/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/09/2021
o Isolation des combles perdus	28/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.